

Lettre aux Amis du 2 novembre 2025.

Mardi 28 octobre 2025

Je suis rentré au Liban après un passage rapide à Paris où j'ai pu revoir la famille de mon frère Samir et celle de mon frère Joseph décédé il y a un peu plus d'un an, notamment ma belle-sœur Patricia avec sa fille et les deux enfants.

A la chapelle de l'évêché, j'ai célébré la messe d'action de grâce à Dieu pour mon séjour fructueux et riche d'expérience spirituelle, ecclésiale et humaine à Saint-Étienne, à Milan et qui a été couronné à Rome par les journées du jubilé des Équipes synodales avec la présence paternelle et bienveillante de Sa Sainteté le pape Léon XIV. Louange et gloire à Toi Seigneur Dieu Tout puissant – Père, Fils et Esprit – par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie et de tous nos saints.

Je signale qu'hier lundi, on a annoncé, simultanément au Vatican et à Beyrouth, le programme officiel de la visite du pape Léon XIV au Liban. C'est le programme que nous avons déjà prévu. Il arrivera le dimanche 30 novembre 2025 dans l'après-midi et aura une rencontre avec les officiels au palais présidentiel de Baabda et repartira le mardi 2 décembre après avoir célébré la messe sur le front de mer de Beyrouth. Trois étapes particulières et symboliques marqueront ce voyage : une prière sur la tombe de Saint Charbel Makhlouf à Annaya, qui sera suivie d'une rencontre avec le clergé puis une autre interreligieuse avec les chefs des communautés religieuses du Liban. La deuxième sera marquée par la rencontre avec les jeunes sur l'esplanade du siège du patriarcat maronite à Bkerké. La troisième sera une halte silencieuse au lieu de l'explosion du port de Beyrouth, un geste très apprécié par les Libanais, juste avant la messe solennelle.

Le gouvernement a déjà décrété jours fériés, 1^{er} et 2 décembre 2025.

Jeudi 30 octobre 2025

Je suis à l'Université de la Sainte Famille à Batroun pour une rencontre avec les jeunes étudiants dans le cadre de la pastorale universitaire. J'ai donné un témoignage sur l'espérance des Libanais qui ont résisté à 50 ans de guerre ! J'ai célébré ensuite la messe animée par les jeunes qui sont en majorité diocésains et engagés dans des mouvements d'Église. Une rencontre d'amitié a suivi.

Samedi 1^{er} novembre 2025, fête de la Toussaint

11h30 : J'ai présidé, à la chapelle de l'évêché, la messe et l'ordination diaconale de Jawad Harb, 39 ans, de Tannourine, qui avait terminé ses études au Séminaire Patriarcal Maronite de Ghazir et à la Faculté pontificale de théologie de Kaslik en 2020. Il est marié et père d'un enfant, il est économiste diocésain depuis un an. Mgr Pierre Tanios - vicaire général, curé de Tannourine et parrain du diacre – et le Père Raymond Bassil concélébrèrent avec moi en présence d'autres prêtres et de la famille du diacre. Dans mon homélie, j'ai médité sur le ministère du diacre, servant de la charité, dans l'Église depuis les Apôtres et dans la tradition de notre Église maronite. J'ai retracé ensuite le cursus du diacre Jawad en lui souhaitant une plus grande intégration dans le presbyterium du diocèse dans l'attente de son ordination presbytérale.

17h00 : J'ai célébré la messe à Toula avec la « Communauté des Orantes-apôtres de la Laure Abana », reconnue comme Institut de vie consacrée à la vie semi-érémétique de droit éparchial, où les deux ermites apôtres, Mère Brigitte May et Sœur Laurence

Delacroix, après avoir tout abandonné en France, sont venues vivre dans la prière et le travail de la terre. Elles ouvrent leur maison à tant de groupes qui viennent partager leur expérience spirituelle et prier Dieu dans la solitude. Elles se sentent orphelines depuis le décès, le 15 octobre, de leur Père Aumônier et Accompagnateur Thomas Mouhanna, 94 ans, moine de l'Ordre Libanais Maronite, docteur en philosophie, ancien doyen de philosophie et doyen de la Faculté pontificale de théologie à l'Université du Saint-Esprit-Kaslik, et Maître spirituel. Il a initié les sœurs de la communauté à la liturgie et à la spiritualité maronites en leur apprenant l'arabe et le syriaque.

Dimanche 2 novembre 2025, 1^{er} dimanche de l'Année liturgique, dimanche de la sanctification de l'Église. Nous faisons aussi mémoire de nos défunts.

10h00 : À Bkerké, Sa Béatitudo notre Patriarche Cardinal Raï a célébré la messe de la sanctification de l'Église. Partant de l'évangile du jour (Mt. 16, 13-20), et de la réponse de Pierre « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant », il a dit : *« Avec cette confession, l'histoire de l'Église a commencé. L'Église est née de cette confession de foi, non d'un régime ou d'une pensée humaine, mais plutôt de la rencontre personnelle profonde entre le Christ et l'homme croyant. C'est pourquoi Jésus a dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Jésus a fait de cette foi le fondement de l'édifice de l'Église, de Pierre le symbole de la persévérance et de tout croyant sincère une pierre vivante dans cet édifice divin. (...) Comme Jésus a fondé son Église sur la foi de Pierre, les nations sont édifiées sur la foi de leurs enfants dans la vérité, la justice et la dignité humaine. La nation est édifiée sur les valeurs et non sur les intérêts des personnes ou des partis. Au Liban nous avons besoin d'une foi nationale solide et sincère, comme celle de Pierre, qui mette l'intérêt de la nation au-dessus de tout intérêt. Le Liban connaît une période critique : l'économie est épuisée, les institutions paralysées, le peuple souffrant et les expatriés qui portent l'image du Liban dans le monde exigent leur droit de participer à la prise de décision nationale. Or la loi électorale, dont on parle tant ces jours-ci, alloue actuellement six sièges aux expatriés libanais, soit un siège par continent, alors que de nombreuses forces nationales demandent aujourd'hui le plein droit des expatriés à voter pour l'ensemble des 128 députés, plutôt que de limiter leur représentation à seulement six, comme le prévoit l'article 112 de la loi électorale, qui n'a jamais été appliqué. L'expatrié libanais n'est pas un citoyen de seconde zone, mais un fils de la nation qui l'a quittée contre son gré et qui y est resté émotionnellement, économiquement et humainement attaché. Les expatriés ont contribué, et continuent de contribuer, au soutien du Liban, dans les conditions les plus difficiles, notamment via des transferts financiers et de nombreux projets. Devraient-ils être récompensés en voyant leurs droits constitutionnels amoindris ? Toute obstruction à inscrire la question de l'amendement de la loi électorale à l'ordre du jour du Parlement, et tout retard dans l'application du droit de vote total pour la diaspora, sont un recul pour les principes d'égalité et de citoyenneté inscrits dans la Constitution. Le pays ne peut pas prospérer par la marginalisation, mais à travers la participation politique de ses résidents autant que de sa diaspora ».*

Quant à moi, j'ai célébré la messe à l'évêché en inaugurant l'année liturgique et en priant pour nos défunts, ceux du diocèse et les miens. Seigneur, aie pitié de nous !

+ Père Mounir Khairallah, évêque de Batroun